

l'histoire naturelle a uniquement pour but l'observation des faits, de ce qui existe ; or l'observation amène la comparaison, et de la comparaison se déduisent les conséquences. Si donc les sciences abstraites, la philosophie par exemple, ont secoué leur flambeau sur les peuples civilisés ; c'est l'observation de la nature qui, en faisant naître le désir de connaître et d'apprendre, a contribué plus que toute autre chose peut-être à cet heureux résultat.

Voici comment s'exprimait au sujet de l'étude de l'Histoire Naturelle, le Dr. Breyer, Président de la Société Entomologique de Belgique.

“ C'est une chose plus importante et plus utile qu'on ne pense que celle de l'enseignement de l'histoire naturelle dans les collèges. Certes, il ne faut pas en faire matière à examen ou à certificat. L'histoire naturelle dans l'enseignement moyen doit être regardée comme une gymnastique de l'intelligence. Vous ne demandez pas aux exercices physiques, comme résultat réel, de faire des acrobates, vous leur demandez le développement des muscles du corps.—Demandez à l'enseignement, en dehors de certaines connaissances positives, de rendre l'esprit apte à comprendre et à juger. Et l'étude de l'histoire naturelle vous rendra alors des services inappréciables.—La distinction des espèces, au simple coup d'œil, développera la faculté de distinguer, c'est-à-dire de juger les dissemblables :—l'esprit d'analyse.—La réunion des genres en familles, habituera à réunir par les ressemblances :—l'esprit de synthèse.”

Dans ce même pays de la Belgique, l'enseignement de l'histoire naturelle est aujourd'hui obligatoire dans les Athénées et les collèges. Voici quelle en est la distribution.

En sixième. Animaux vertébrés (mammifères, oiseaux).

En cinquième. Animaux vertébrés (suite). Animaux articulés (arachnides, insectes).—Excursions entomologiques.